



ARRÊTÉ N° 02A20230509964

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclarations, établies du 03/05/2023 au 05/05/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
2	0	2

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO le 09/05/2023

Monsieur Antoine OTTAVI,

Président

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A230501024973001 COMMUNE DE CARGIACA	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	17h00	à pourvoir par voie statutaire	03/05/2023	03/07/2023
Adjoint Technique / direct * avec offre O02A230501024973 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501024973-adjoint-technique-direct/2						
V02A230501025889001 COMMUNE DE PORTO VECCHIO	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	03/05/2023	01/07/2023
Gestionnaire de parking / direct- intégration * avec offre O02A230501025889 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501025889-gestionnaire-parking-direct-integration/2						
V02B230501028621001 CIAS DE LA CC L'ILE-ROUSSE-BALAGNE	Ingénieur	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	05/05/2023	21/10/2023
Directeur/trice de régie maraîchère <i>Directeur/trice de régie maraîchère en charge de développer la régie et d'encadrer son personnel.</i> sans offre						
V02B230501028645001 CIAS DE LA CC L'ILE-ROUSSE-BALAGNE	Puéricultrice	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	05/05/2023	05/07/2023
Directeur/trice d'établissement d'accueil de jeunes enfants <i>Directeur/trice d'établissement de jeunes enfants</i> sans offre						